

Nom et coordonnées de l'école :
Ecole élémentaire de Fargues St
Hilaire
25 bis route des écoles

Commune : Fargues St Hilaire

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2ème
TRIMESTRE**

Date : Mardi 15 mars 2022

**Circonscription
Bègles-Floirac**

Présents : Présidente - (directrice d'école) : Mme Karine Olaya

Inspecteur de l'éducation nationale : M Richard Ortali

| | |
|-------------------------|--|
| Equipe enseignante : | Mmes Bost, Cornillet, Corsiez, Gasson, Laclau, Léger-Ardurat, Olaya M Laroche Excusée : Mme Vanelstlande / Mme Antetomaso |
| Le maire et son adjoint | M Gautier, M Vicier |
| Invités | M. Caussade directeur de l'accueil des loisirs UFCV la Frayse Mme Darnis directrice adjointe de l'accueil des loisirs UFCV la Frayse |
| Parents élus | Mmes Gimenez, Marin, Sala, Soria Plaza, Mignonneau |

Début du conseil d'école : 18h10

Secrétaire de séance : Carine Gasson

EDUCATION NATIONALE

I) Projets et vie de l'école

- La participation au Téléthon a été remplacée cette année par une course solidaire le vendredi 10 décembre 2021 avec récolte de fonds facultatifs pour Ambre, ancienne élève de l'école qui souffre d'une maladie infantile rare avec tumeur du tronc cérébral. (Dons s'élevant à 680 €)
L'APE a offert un goûter à l'issue de la course. Nous les remercions.
- Spectacle de Noël de magie offert par la mairie (très belle représentation). Les élèves et les enseignants ont passé un très bon moment.
- Collecte pour les restaurants du cœur de février 2022. 150kg de denrées collectées.
- Carnaval 2022 : Journée déguisée le mardi 22 mars et goûter offert par l'APE ce jour là.
Défilé organisé par l'APE au départ de l'école le samedi 26 mars.
- Kermesse 2022 : vendredi 1^{er} juillet, l'occasion de présenter le résultat des projets percussion (cycle 3 atelier 1 fois par mois, cycle 2 ateliers groupés à partir de début avril)

Projets spécifiques aux classes :

- CP: 18/03/22 : spectacle au Fémina avec la classe de CP /CE1
- mai 2022 : séjour sur le bassin d'Arcachon avec la classe de CE1/CE2, coût : 118€ par élève
(35€ demandé aux familles, 35€ mairie, 48€ coopérative scolaire)
- 09 juin : Journée sur le domaine de La Frayse : pique-nique + ateliers

CP/CE1 :

Mini concert au Fémina avec la classe de CP /CE1

3 juin :Rencontre des correspondants au Domaine de la Frayse

Sortie de fin d'année à définir

CE1 : Projet randonnée à la découverte de Fargues St Hilaire avec la classe de CE1

spectacle au Rocher de Palmer avec la classe de CE1/CE2 en avril 2022

Sortie de fin d'année à définir

CE1/CE2 : En décembre collecte jouets pour le secours populaire

spectacle au Rocher de Palmer avec la classe de CE1 en avril 2022

Juin : Rencontre avec les correspondants au domaine de La Frayse,

CE2 : Correspondance scolaire avec une classe de l'école élémentaire d'Artigues près Bordeaux

20 mai 2022 : Sortie à Bordeaux avec le centre des classes citadines (visite de Bx et musée d'Aquitaine) avec la classe de CM2,

sortie de fin d'année à déterminer

CM1 : Bilan du séjour à Ax-Les-Thermes avec la classe de CM1/CM2 : 7 au 11 mars 2022. Pas d'imprévu. Parents accompagnateurs très efficaces. Remerciements. Enfants agréables. 10 h de cours de ski, tous les enfants savent maintenant skier.

Coût : 16 671€ pour 51 enfants et 8 adultes (327€ par enfant dont parents 200€ demandés aux familles, 102€ mairie, coopé 25€)

Juin : Sortie vélo sur la piste Roger Lapébie

M Laroche repose les questions du premier trimestre concernant l'apport pour le composteur et le dallage du potager ainsi que le robinet du récupérateur d'eau à remplacer. La mairie propose des planches de coffrage quitte à les changer tous les ans.

CM1-CM2 : Poursuite projet percussions

visite fin d'année à proximité à définir

CM2 : visite sur Bordeaux avec CCC + musée d'Aquitaine,

sortie de fin d'année à déterminer

II) Fonctionnement de l'école

Depuis le 14 mars, le protocole sanitaire est passé au niveau 1 (niveau vert).

Les enfants ne portent donc plus le masque mais nous avons (en conseil des maitres) décidé de poursuivre le non brassage des classes sur les temps de récréation puisque le ministère demande de le limiter.

Mme Olaya s'étonne que les toilettes ne soient plus nettoyées avant 13h30 alors que la FAQ du ministère de l'Education Nationale mentionne « la désinfection des surfaces sont quant à elles maintenues ».

M Vicier va voir pour y remédier.

Pause méridienne :

- La directrice rappelle que l'équipe enseignante ne doit pas être considérée comme présente sur ce temps-là. Il y a beaucoup trop de retours des agents municipaux après la pause méridienne évoquant des comportements inadaptés de la part des élèves. Mme Olaya suggère la remise en place du cahier de suivi qui permettait de garder traces et de faire la liaison. Il serait souhaitable que les « surveillants » contactent directement les familles par téléphone ou mail afin de les informer rapidement de tout incident impliquant leur enfant. Mme Darnis et M Caussade sont d'accords sur le principe. Ils demandent qu'une réunion soit organisée en mairie avec les animateurs et les agents municipaux qui travaillent sur ce temps de la pause méridienne afin de mettre en place des ajustements nécessaires. M Vicier est favorable à ce temps d'échanges et de mises au point.

- Mise à disposition comme convenu au premier conseil d'école d'une salle pour des animations. Le roulement entre les 3 services de cantine se fait de lui-même.

a) Plan vigipirate : niveau urgence attentat maintenu

- Les parents ne peuvent pas entrer dans l'enceinte de l'école sauf sur invitation.
- L'exercice PPMS intrusion malveillante n'a pu être mis en place car talus non praticable côté Vallon. La mairie invoque le coût trop élevé des travaux à prévoir. Le Parking, situé en bas du talus, qui devait être occupé par les voitures des enseignants afin de désengorger le parking devant l'école n'est donc pas utilisé.

b) Budgets municipaux

Le vote du budget 2022 aura lieu fin mars, il prévoit :

Budget fourniture/fonctionnement : 8 000€

Budget transport : 3500€

Budget direction : 1000€ (baisse de 500 € depuis 2 années consécutives)

Sorties classes découverte : 4700€

c) Travaux

- Placard dans la classe de M. Laroche : Il n'est toujours pas commandé. M Laroche évoque la dangerosité d'avoir dans sa classe des produits d'entretien dans des placards non fermés, il y a une urgence à régler ce souci.
- Fenêtres et stores défectueux : La société est déjà intervenue le 9 mars afin de faire un diagnostic et doit revenir le 16 mars .
- Mme Olaya évoque le souci récurrent d'ouverture des portes en aluminium des deux classes donnant sur la cour. Aucune réponse apportée pour résoudre ce problème. Mme Léger-Ardurat informe de la difficulté de fermer à clé sa porte de classe et demande si un dégrippant pourrait rester à l'école.
- L'ajout d'un nouveau panneau d'affichage extérieur est prévu au prochain vote de budget.
- Un morceau de la clôture dans les escaliers qui mènent à la classe de M Laroche menace de tomber. Les lieux doivent être rapidement sécurisés. La mairie doit vérifier à qui appartient cette clôture.

MAIRIE

Questions des parents d'élèves

- Est-il possible d'envoyer le compte rendu du conseil d'école de manière dématérialisée aux familles ?

Mme Olaya propose que le PV soit publié sur le site de la mairie. Prévoir un mot aux familles pour les en prévenir.

- Dangerosité à l'ouverture et fermeture des écoles : Malgré l'ouverture du contournement, il y a toujours le même souci. Nous redemandons la fermeture de la route entre 16h25 et 16h45 pour sécuriser les lieux le temps de la sortie des classes. Les parents d'élèves ne pensent pas que des travaux réalisés sur la commune pour sécuriser les abords de l'école et donc favoriser la sécurité des enfants soient économiquement irraisonnables. Il est certainement faisable, à moindre coût, de rendre l'accès du parking derrière le pré (lotissement le Vallon) un peu plus praticable afin que les enseignants puissent se garer et désengorger ainsi le parking devant l'école. Après quelques échanges sur ce sujet entre les parents d'élèves élus et Messieurs Gautier et Vicier, ces derniers convient les parents élus à une réunion en mairie pour discuter des problématiques non scolaires, le mardi 22 mars.
- Stores, fenêtres et portes : merci de donner une date approximative des travaux qui n'ont toujours pas eu lieu. Travaux en cours pour une partie seulement des demandes.
- Étude surveillée : Les parents d'élèves demandent l'autorisation de participer à l'étude surveillée 2 soirs sur 4 minimum pour la rentrée prochaine. Une nouvelle organisation est envisagée.

- La cantine : Les parents d'élèves demandent la possibilité de pouvoir inscrire les enfants à la cantine lorsqu'ils en ont besoin pour la rentrée prochaine comme cela se faisait avant. Réponse de M Vicier : aucune modification ne sera faite à la rentrée de septembre 2022. Les parents soulèvent la rigidité du système, soit tout le temps soit jamais. Les parents souhaiteraient que les enfants puissent s'inscrire en fonction du jour de la semaine au début de la semaine (inscription pour tous les lundis et/ou mardis et/ou jeudis et/ou vendredis). La mairie répond avoir déjà essayé ce système qui ne fonctionne pas.
- Factures des temps périscolaires: changement de trésorerie sans communication. Merci d'informer les familles lorsqu'il y a des changements, notamment au niveau des factures et des prélèvements. En effet, les familles ont reçu 3 factures à régler dans des délais restreints. Messieurs Gautier et Vicier informent que cette erreur incombe au Trésor Public.
- La peinture au sol pour les jeux extérieurs dans la cour : Les parents d'élèves souhaitent renouveler les peintures comme cela avait été évoqué au dernier conseil d'école de l'année dernière.

M Vicier demande des précisions sur le type de peinture à commander (bombes / pots et pinceaux ?). La mairie doit interroger Stéphane Gen (ancien conseiller municipal) et revenir vers les parents d'élèves.

Le prochain conseil d'école aura lieu le : Mardi 28 juin 2022 à 18h

Fin du conseil : 19h40

Fait à Fargues St Hilaire le 17/03/2022

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole



Le Secrétaire de séance :

